

Baisse des impôts : de quoi on parle ?

La baisse des impôts est un grand classique des promesses électorales et plus largement du débat public. « Trop d'impôts, trop de prélèvements obligatoires, trop d'Etat » : qui n'a pas entendu ce type de formule dans les journaux, sur les télévisions et les radios, voire au café du coin ! L'idée est appuyée par tout ce qui entoure la dénonciation de la sphère publique : argent public gaspillé, Etat coûteux, privilèges des fonctionnaires, inefficacité du service public... Qui oserait dès lors défendre l'impôt ? Soyons courageux et modernes : baissions donc ces prélèvements et tout ira mieux dans un monde meilleur !

Tout n'est pourtant pas aussi simpliste : l'apparent « bon sens près de chez nous » n'offre qu'un reflet déformé des enjeux. Car ce même bon sens devrait plutôt nous interpeller sur les questions suivantes :

- quels sont les impôts qui baissent et comment baissent-ils ?
- pourquoi baisser les impôts ?
- qui bénéficie de ces baisses d'impôts ?
- quelles en sont les conséquences et quelle lecture critique peut-on faire ?
- y-a-t-il autre chose à faire ?

Pourquoi les impôts baissent ?

Selon l'idéologie néo-libérale, il faudrait alléger les « charges » qui pèsent sur les entreprises pour favoriser l'investissement et l'embauche, donc la compétitivité, la croissance et l'emploi et réduire la ponction fiscale qui pèse sur les ménages pour favoriser la consommation, l'épargne, et au final la croissance et l'emploi. Vous l'aurez compris, en allégeant les impôts, on devrait favoriser la croissance et l'emploi ! Ceci s'appuie notamment sur la théorie de Laffer (« trop d'impôt tue l'impôt ») qui nous prédit qu'au delà d'un certain niveau d'imposition, une hausse entraîne une baisse des recettes fiscales, et sur l'idéologie du « trop d'Etat ». Baisser les impôts permettrait donc de financer les missions d'un Etat certes réduit, de favoriser l'investissement, la croissance et l'emploi !

Las ! Avec notre taux de prélèvements obligatoires, la France favoriserait les délocalisations, la fuite des cerveaux ce qui, dans la compétition mondiale, grèverait notre compétitivité et notre attractivité. De la même façon, le poids de l'Etat empêcherait les entreprises de prospérer. Il faudrait donc recentrer l'Etat sur ses missions régaliennes (justice, police, armée...) et, mécaniquement, réduire la « ponction » qu'il opère sur la richesse nationale pour « donner de l'air à l'économie ». CQFD vous dis-je...

Quels sont les impôts qui baissent et comment baissent-ils ?

Les impôts qui baissent sont essentiellement les impôts d'Etat : l'Impôt sur le Revenu (IR), l'Impôt de Solidarité sur la fortune (ISF), l'Impôt sur les Sociétés (IS) et dans certains cas la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ce sont des impôts directs (sauf la TVA) et, pour l'IR et l'ISF, les seuls impôts progressifs (imposition par tranche, chaque tranche de revenu ou de patrimoine étant imposé à un taux augmentant au fur et à mesure que l'on s'élève dans les tranches).

La baisse de l'IR s'est surtout faite par la baisse du taux affectant chaque tranche de revenu, soit de la manière suivante :

Tranches de revenus en € réactualisées au barème IR2002	Taux affectant les revenus de 2000	Taux affectant les revenus de 2001	Taux affectant les revenus de 2002
4.191 < R < 8.242	8.25%	7.5%	7.05%
8.242 < R < 14.506	21.75%	21%	19.74%
14.506 < R < 23.489	31.75%	31%	29.14%
23.489 < R < 38.218	41.75%	41%	38.54%
38.218 < R < 47.131	47.25%	46.75%	43.94%
R > 47.131	53.25%	52.75%	49.58%

(R est le revenu imposable, c'est-à-dire après prise en compte des réductions en base : - 10 % et - 20 % pour les salariés + autres réductions)

L'IS a vu également ses taux baisser : ainsi, le taux sera ramené à 15% dans la limite des 38.120 euros (33% au-delà) de bénéficiaires et la majoration exceptionnelle de 10% instituée en 1995 est supprimée à partir de 2003. Par ailleurs, les sociétés bénéficient également de l'allègement de la taxe professionnelle (un impôt local) initiée par le précédent gouvernement.

Au delà des taux, le poids d'un impôt peut également être baissé si l'on réduit son assiette et la base imposable : plus on la réduit et moins l'impôt à payer, à taux égal, est important ! C'est par exemple le cas de l'IS et de l'ISF, dont les exonérations diverses ont été étendues par la loi d'initiatives économiques de juillet 2003. D'autres mesures sont « ciblées » et concerne des secteurs particuliers : TVA sur les travaux d'habitation ramené de 19,6 à 5,5%, incitations fiscales (réductions d'IR ou d'IS) diverses.

Qui bénéficie des baisses d'impôts ?

Réponse facile :

- qui dispose d'un patrimoine imposable à l'ISF (c'est-à-dire une fois les emprunts déduits et les exonérations prises en compte...) de plus de 720.000 euros ? 270.000 contribuables !
- qui est imposable à l'IR ? La moitié des contribuables ! Or la baisse, en pourcentage, profite mathématiquement à ceux qui déclarent beaucoup, et notamment aux 12,5% des contribuables qui paient 63% de l'IR total (progressivité oblige) !
- pour l'IS, là, pas de surprise, il n'y a précisément que les entreprises qui en profitent (lorsqu'elles sont bénéficiaires, l'IS étant calculé sur le bénéfice).

Ce sont donc essentiellement les ménages aisés et les sociétés qui bénéficient de ces baisses décidément très sélectives !

Quelles sont les conséquences et quelle lecture critique de ces baisses ?

La consommation relancée ? Voire... En effet, le Ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie a admis que les baisses d'impôts « n'ont pas forcément été traduites par une augmentation de la consommation ». L'OFCE confirmait également que « les baisses d'impôts ont été un peu décevantes en termes d'effet sur la consommation » et constatait depuis « une hausse du taux de l'épargne ». Précisons à ce stade que la France dispose déjà d'un taux d'épargne très élevé (près de 16% là où les Etats-Unis flirtent avec le 1%). Ce constat était prévisible : plus on s'élève dans la hiérarchie des revenus et plus la part consacrée à la consommation baisse au profit de la part consacrée à l'épargne. Baisser les impôts et ainsi augmenter le revenu disponible des ménages les plus aisés revient logiquement à augmenter celle-ci pour finalement donner plus de moyens à ceux qui en ont déjà beaucoup ! Il en va de même pour les entreprises : ainsi, la baisse de la TVA sur les travaux d'habitation n'a pas eu les effets escomptés en terme de créations d'emplois.

Les politiques publiques ? Elles ont moins de moyens, sauf à transférer la charge fiscale correspondant au manque à gagner créé par ces baisses sur d'autres impôts plus injustes comme les impôts indirects (exemple la TVA, déjà 45% des recettes budgétaires !), ce qui ne ferait qu'aggraver l'injustice du système fiscal. Or, en consacrant moins de moyens aux biens et aux services publics, on crée les conditions d'une dégradation voire d'un recours au privé ! C'est alors gagnant-gagnant pour les néo-libéraux et le marché : moins d'impôts à payer mais plus de nouveaux débouchés (suite aux privatisations) et donc de profits en perspective !

Le citoyen ? Il risquera de subir ; le coût du transfert d'une partie de la « charge fiscale » via les impôts indirects, une augmentation des coûts privés suite aux privatisations, et la dégradation de la qualité des biens et des services publics. Une telle baisse se fait donc au détriment de la très grande majorité de citoyens avec le risque de voir augmenter les inégalités (entre individus, entre régions...).

Quelles autres pistes ?

Le rôle de l'impôt et des prélèvements obligatoires doit donc être réaffirmé non comme un simple moyen de financer de manière neutre une poignée de missions régaliennes, mais comme un instrument de politique macroéconomique de financement des besoins sociaux, des biens et des services publics, ainsi que de redistribution et de réduction des inégalités de revenus et de patrimoines. Cela passe par l'étude des besoins puis de la manière de les financer. Une meilleure justice fiscale comme élément d'une meilleure justice sociale pourrait se traduire notamment par : l'élargissement de l'assiette de l'IR pour en refaire un impôt important (seulement 18% de recettes budgétaires actuellement !), la révision et l'élargissement des bases de l'ISF, la création d'un taux « 0 » de TVA sur certains produits de première nécessité, la suppression d'un certain nombre de dispositions (niches fiscales...), la réforme des impôts locaux...

L'impôt est porteur de choix de société : il faut se le réapproprier !